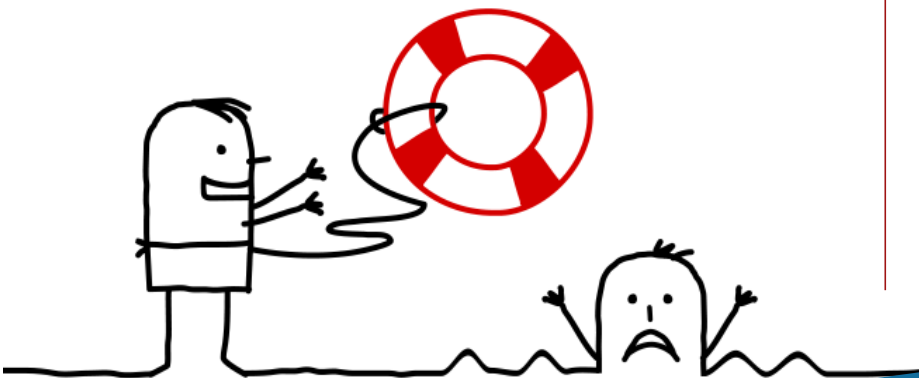


D.A.E (défibrillateur automatisé externe)

- Tout public



INFORMATIONS PRATIQUES

- Savoir identifier une personne en arrêt cardio-respiratoire
- Effectuer une réanimation cardio-pulmonaire
- Être capable d'utiliser un défibrillateur D.A.E dans les meilleures conditions de sécurité

SUPPORT / MATÉRIEL

- Défibrillateur automatisé externe
- 3 mannequins (adultes, enfant, nourrisson)
- Coupe de tête (visualisation de la libération des voies aériennes)
- 1 kit hygiène par stagiaire
- Carnet de suivi matériel
- Vidéoprojecteur
- Ordinateur portable
- Protocole d'hygiène à la fin de chaque formation

RÉGLEMENTATION

Décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes par des personnes non médecins.

VALIDATION

Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation

Plan de formation

CONTENU :

- Essentiellement pratique, conforme à l'arrêté du 4 février 1999, effectuée à partir de cas concrets.
- **Rappel des techniques de base :**
 - Identification d'un arrêt cardio-respiratoire chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson
 - Manœuvres de réanimation seul et/ou à deux sauveteurs
- **Connaissance et utilisation DU D.A.E:**
 - Objectif défibrillation
 - Présentation du matériel et principe de fonctionnement
 - Mise en œuvre de l'appareil, procédures et exercices pratiques
- **Sécurité et maintenance**

INTERVENANTS :

Moniteurs « Sauveteur Secouriste du travail », secouristes, sapeurs-pompiers

